



Compte rendu
Séance du Conseil Municipal
Lundi 30 Novembre 2015.
18 h 30.

L'an deux mille quinze et le Lundi 30 Novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

Date d'envoi de la convocation et de l'affichage :

Le 20/11/2015.

Présents : 16

Mr MICHEL Robert- Mr BASTIANELLI Jean-Pierre--Mr BOREA Maurice-Mr ESNAULT Jean-Yves-Mr GAUTIER Franck-Mr LATOUR Michel-Mr MIELLE Didier-Mr DEGRANDY Claude-Mme OBERTO France-Mme OLIBE Carole-Mr CIANEA Alain-Mme HAREL-MICLOTTE Brigitte- Mme GIOVINAZZO Marie Angèle-Mr BORDEL Philippe-Mr HUBERT Patrick-Mr BRUN Fernand.

Ont donné procuration : 05

Mme ASPE Isabelle donne procuration à Mr BOREA Maurice.
Mme DURANDO Aline donne procuration à Mr BRUN Fernand.
Mr HAY donne procuration à Mr MICHEL Robert.
Mme MAS Fanny donne procuration à Mme OBERTO France
Mme PERCHOC Marie donne procuration à Mr LATOUR Michel.

Absents excusés : 02

Mme BORGOGNONI Liliane.

Mme LOPEZ Sylvia.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, il est proposé aux membres de l'Assemblée Communale de nommer un secrétaire de séance, Mme HAREL-MICLOTTE Brigitte est désigné comme Secrétaire de séance.

Mr Le Maire demande si des observations sont à formuler sur le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 19/10/2015.

Aucune observation.

Avant d'évoquer l'ordre du jour de la séance, Monsieur Le Maire mentionne que Mme OLIBE a transmis deux courriers l'un concernant la commission de sécurité et

Et cetera... (The text is extremely small and mostly illegible, appearing to be a list of items or a table of contents.)

Titre	Contenu	Quantité
1		

77. Distribution... (The text is extremely small and mostly illegible, appearing to be a list of items or a table of contents.)

Le 2018 est un très bon exercice, bien sûr, mais il est important de se rappeler que le budget 2018 est un exercice de planification et de gestion, et non un exercice de prévision. Les prévisions de dépenses et de recettes sont basées sur des hypothèses et peuvent être affectées par des événements imprévus.

Le 2018 est un très bon exercice, bien sûr, mais il est important de se rappeler que le budget 2018 est un exercice de planification et de gestion, et non un exercice de prévision. Les prévisions de dépenses et de recettes sont basées sur des hypothèses et peuvent être affectées par des événements imprévus.

Dans le cadre de votre offre d'adhésion (abonnement 2016, à renouveler
annuel) vous bénéficiez d'un accès privilégié aux contenus de la plateforme de
participation au SDG et de vos services aux bénéficiaires, ce qui
vous permet de :

- de vous inscrire à la fois en tant qu'expert et en tant que bénéficiaire
- de bénéficier d'un accès privilégié aux contenus de la plateforme
- de bénéficier d'un accès privilégié aux contenus de la plateforme
- de bénéficier d'un accès privilégié aux contenus de la plateforme
- de bénéficier d'un accès privilégié aux contenus de la plateforme

Le présent document est une œuvre de l'Institut de la Statistique de Québec
et est protégé par la Loi sur l'accès à l'information. Toute réimpression ou
diffusion non autorisée est formellement interdite.

L'Institut de la Statistique de Québec, 100, rue de la Statistique, Québec, QC G1R 5K6

© Institut de la Statistique de Québec, 2016

ISSN 1920-7322

1